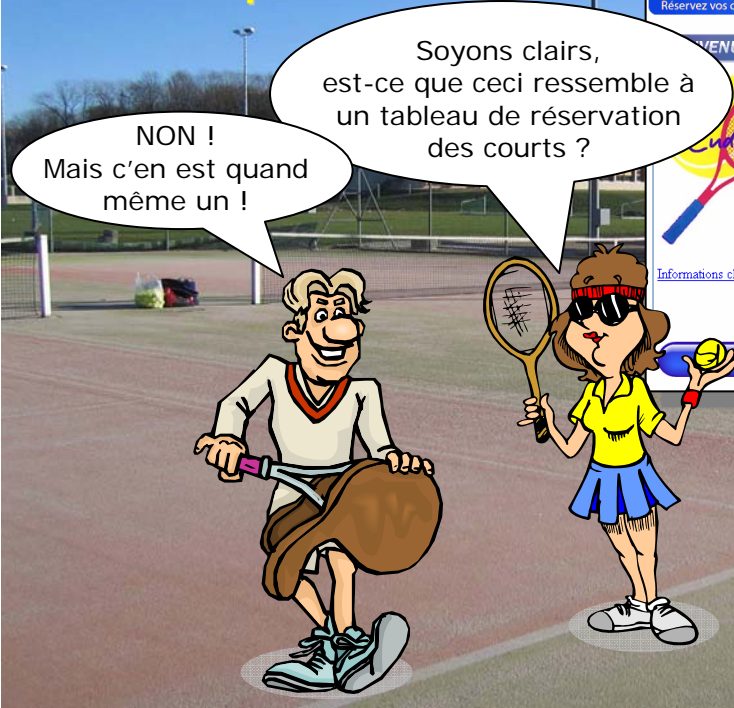


Ballejaune.fr
mode d'emploi



...Oui ! et c'est ici qu'on va y voir dedans...

Soyons même bien clairs : Un tableau de réservation par Internet, n'est rien d'autre qu'un tableau bien réel, accroché au « mur » du partenaire Ballejaune, qui a l'avantage de pouvoir être consulté à n'importe quel moment, depuis n'importe où !
Par contre, impossible de gérer deux tableaux en même temps. Le tableau métallique encore présent sur le court, est remplacé par une borne Internet dans le clubhouse.
Le règlement d'utilisation et de réservation reste inchangé. Il est annexé aux statuts et peut être consulté dans la rubrique « Membres » de notre site Internet. Seuls les jetons de couleur sont remplacés par des inscriptions dans le tableau ballejaune.fr.

1. Aller sur **www.tccudrefin.ch**, cliquer sur le logo « ballejaune.fr »
2. Saisir son identifiant et son mot de passe (voir annexe).
3. Le tableau de réservation du jour apparaît. On ne peut voir et effectuer des réservations que sur une seule semaine en sélectionnant la date voulue.
4. Cliquer dans la zone horaire que l'on veut réserver.
5. Indiquer avec qui on va jouer.
6. Si on joue avec un invité (non-membre), il faut obligatoirement l'indiquer. L'heure sera facturée Fr. 10.- (équivalence aux jetons verts).
7. Un membre peut effectuer deux réservations d'une heure, par semaine, sur le court no.1 (gris).
8. Une réservation du court no.2 (rouge) ne peut être faite que durant la journée choisie, pour un maximum d'une heure.
9. Pour annuler une réservation, il suffit de cliquer dessus. Une fenêtre s'ouvre et il n'y a plus qu'à cliquer sur « confirmer l'annulation de la réservation ».
10. Vous avez la possibilité de modifier votre mot de passe, et de paramétrer vos préférences dans l'onglet « Mes infos ».

08h 00	libre	08h 00	libre
09h 00	libre	09h 00	libre
10h 00	libre	10h 00	libre
11h 00	libre	11h 00	libre
12h 00	libre	12h 00	libre
13h 00	libre	13h 00	libre
14h 00	libre	14h 00	libre
15h 00	libre	15h 00	libre

Date à sélectionner



NB Si les courts sont libres, il est bien entendu qu'une heure réservée peut être prolongée au-delà. Un invité devra toutefois s'acquitter d'un émoulement de Fr. 10.- par heure jouée, et non pas seulement par heure réservée. Le membre invitant aura donc le fair-play d'inscrire toute heure jouée dans le tableau de réservation afin qu'elle puisse lui être facturée.